



Fermeture exceptionnelle, maintien de salaire.

Par **Sophilozoff**, le **06/12/2018** à **17:19**

Bonjour à tous.

Je travaille dans un centre d'imagerie médicale. Pour des raisons de sécurité, la direction va fermer nos locaux le samedi 8 Décembre (gilets jaunes).

Je devais effectuer 10 heures ce jour là, ils souhaitent déduire de mon salaire 5 heures. Pire, ils m'ont proposé de déduire ceci de mes heures supplémentaires à venir.

Est-ce légal ? Comment le contester ?

Je vous remercie d'avance de votre aide.

Par **P.M.**, le **06/12/2018** à **19:04**

Bonjour,

Il semble qu'une telle situation contraignante libère l'employeur de fournir du travail, il propose donc apparemment un arrangement plutôt favorable avec une récupération de la moitié des heures perdues...